



ACTUALITÉS 32

SNUipp/FSU - Ch. Réthourie - 32000 Auch

Dispensé de timbrage

AUCH CTC

ISSN 1241-0357



Rentrée 05

Gers

Aucune création de poste alors que les effectifs augmentent pour la 3^{ème} année consécutive

Académie

3000 élèves en plus, seulement 56 postes créés, ce qui donne Ariège - 3, Aveyron - 7, Hte-Garonne + 70, Gers 0, Lot - 3, Htes Pyrénées - 9, Tarn + 6, Tarn&Garonne + 6

Grève jeudi 20 janvier

Le 18 janvier, mobilisation à la Poste ; le 19, à la SNCF et le 20, dans l'Education Nationale. Avec vraisemblablement d'autres secteurs de la Fonction Publique qui nous rejoindront ce jour-là.

C'est toute la Fonction Publique qui se mobilise en cette 3^{ème} semaine de janvier avec un enjeu fondamental : la défense du Service Public, du statut et des conditions de travail des agents de l'Etat.

Tout est réuni dans notre secteur pour que cette mobilisation prenne une ampleur exceptionnelle :

- un budget de l'Education étiqué,
- une carte scolaire inquiétante : zéro emploi supplémentaire pour le 1^{er} degré dans le Gers avec, pour la 3^{ème} année, une augmentation des effectifs,
- une loi d'orientation qui a pour seule ambition dans le 1^{er} degré le redoublement et la mise en place d'un CIRE (Contrat Individuel de Réussite Educative), sorte de parcours parallèle
- et par-dessus tout ça, nos salaires qui régressent.

Dès les premiers jours de janvier, le SNUipp, la FSU, l'UNSA, le SGEN ont favorisé les contacts intersyndicaux pour organiser la réussite du 20 et construire la mobilisation de tous les secteurs de la Fonction Publique.

L'enjeu est bien que chaque secteur, tout en affirmant son identité, mobilise l'ensemble de ses personnels pour d'autres choix et d'autres orientations que celles dictées par le MEDEF.

Betty JEAN dit TEYSSIER

Prix 0,50€ - Mensuel n°181 -12 jan 2005 - CPPAP 3692D73S

SNUipp ch. Réthourie 32000 Auch - Imprimé par nos soins - Dir de la publication: B. JEAN DIT TEYSSIER
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 32. Conformément à la loi du 6 01 78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp. Tél: 05 62 05 42 51/ Fax: 05 62 05 65 78

9H00
réunion
personnels
Education N^{ale}
salle des **Cordeliers**

10H45
rassemblement
escaliers **d'Etigny**
FSU-CFDT-CGT-
FO-SUD-UNSA

Sommaire
p.1 édito
p.2 136
directions
p.3 consignes/
Bonne nouvelle/
Solidarité asie
p.4 lettre parents

136

directions vacantes dans le Gers depuis 1996 !

Directions vacantes: une réalité parlante

Dans le Gers	
2004	19
2003	15
2002	15
2001	19
2000	06
1999	17
1998	17
1997	12
1996	16

Malgré la généralisation des décharges pour les écoles de 5 classes et plus, malgré l'attribution d'une indemnité pour tous les directeurs, la crise persiste.

Au premier rang des motifs de mécontentement, le manque de temps notamment pour celles et ceux qui n'ont aucune décharge, c'est-à-dire la grande majorité des directeurs ; vient ensuite l'augmentation de la charge de travail, pas toujours gratifiante ni utile.

Les différents ministres ont pris la mesure du malaise et le vérifient année après année au travers du blocage administratif (estimé à 50 %) qui, bien que sélectif, bien qu'inégalement suivi, constitue un gêne pour les services administratifs des IA et du ministre : ils ne le cachent d'ailleurs pas.

Plusieurs ministres et IA ont essayé de contourner la difficulté par la mise en place de réseaux d'écoles, voire l'expérimentation d'EPEP*, qui contribueraient à regrouper les écoles et à réduire le nombre ... de directeurs.

Certains évoquent aussi régulièrement la création d'un statut de chef d'établissement supérieur hiérarchique, sans arriver à convaincre qu'il serait la solution adaptée aux écoles, ni à persuader les enseignants de le revendiquer.

Ce que le SNUipp revendique

du temps supplémentaire de décharge pour toutes les écoles, la définition claire des tâches assignées, la revalorisation de la NBI, la création de postes de secrétaires, comptables, documentalistes, l'augmentation du temps de concertation pour les équipes, la reconnaissance institutionnelle du conseil des maîtres, ...

La solution, on le sait, dépend surtout du déblocage de mesures budgétaires nouvelles et d'une organisation différente de l'école.

* Etablissement Public d'Enseignement

Primaire

Sarah CASTIES



La grève administrative, dont le ministère confirme qu'elle est largement suivie, l'action du 2 décembre ont contraint le Ministre à organiser une **table ronde le 11 janvier**. Le SNUipp portera à la connaissance des collègues le contenu des propositions du Ministère.



Grève: à faire, à savoir

1) Qui fait grève ?

Les instituteurs et des PE, titulaires et stagiaires, les A-E.

2) Prévenir les parents

le plus tôt possible par un mot (à faire signer): jeudi 20 janvier, il n'y aura pas classe. Informer des motifs de la grève (cf. lettre page 4). Si le pli est remis aux enfants, il est prudent de le cacheter ou de l'agrafer.

3) Si tous les collègues font grève:

- l'école est fermée
- informez le maire
- prévenez le ramassage
- apposez une affichette "école en grève, pas de classe" et si nécessaire "pas de cantine, pas d'étude ni de garderie".

4) Des collègues ne la font pas:

Ils accueillent et surveillent les élèves présents

La veille, le/la directeur/trice gréviste organise avec eux les services qu'ils devront assurer (accueil, récréations, ..)

5) Participer à l'A.G., 9h.00 - salle des Cordeliers et au rassemblement - escaliers d'Etigny à Auch.

6) Pendant ou après la grève

Ne répondre à aucune enquête écrite ou téléphonique (R.G., gendarmerie, administration).

Pour tout renseignement:

SNUipp/FSU
05.62.05.42.51

Bonne nouvelle Pas de solde sur la dignité chez Leclerc

Quatre caissières d'un supermarché Leclerc qui avaient porté plainte pour licenciement abusif (cf. Actualités32 de déc.04) ont retrouvé leur dignité après un jugement qui reconnaît *"le caractère abusif, traumatisant, vexatoire et humiliant"* de la mise à la porte. La direction leur reprochait d'avoir utilisé des bons de remise laissés ou donnés par les clients à la caisse.

Leclerc est condamné à de lourdes peines : chaque employée recevra entre 2000 et 8000• d'indemnités pour rupture de contrat abusive, ainsi que 2000• de dommage pour les circonstances indignes de leur mise à pied *"sans cause réelle et sérieuse"*.

Avec un faible taux de syndicalisation et un recours massif aux temps partiels, la grande distribution est devenue une machine à précariser la main d'oeuvre féminine en imposant la flexibilité, les temps partiels et les salaires au rabais.

Joël RAMBEAU

Asie : urgence de la solidarité et de la réduction des inégalités

Les enseignants des écoles sont bouleversés par la catastrophe, sans précédent, qui a frappé plusieurs pays d'Asie du Sud. Le SNUipp a présenté ses plus profondes condoléances aux populations touchées et plus particulièrement aux enseignants et à leurs élèves. Il s'est exprimé en ce sens en direction de nos partenaires membres de l'Internationale de l'Education et contribue au fond de solidarité mis en place par l'I.E.

L'ampleur des conséquences humaines de cette catastrophe met en lumière la nécessité de réduire les inégalités de développement et par exemple mettre en place des systèmes de prévention et d'alerte pour faire face à ce type de phénomènes. Le SNUipp participe activement à la campagne coordonnée par Solidarité Laïque pour venir en aide aux populations victimes de cette catastrophe

URGENCE ASIE

BON DE SOUTIEN A IMPRIMER ET A RETOURNER ACCOMPAGNE DE VOTRE DON PAR

CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL A :

Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart 75013 Paris.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Solidarité Laïque
pour un monde plus juste

Association reconnue d'utilité publique
www.solidarite-laïque.asso.fr

OUI, je soutiens l'action de Solidarité Laïque pour les sinistrés du sud-est asiatique. Je verse un don, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Solidarité Laïque, ouvrant droit à déduction fiscale, de :

30 € 40 € 50 € 70 € 100 € 150 € autre montant : €

Je recevrai un reçu fiscal (66% de la somme versée) et une information sur les actions réalisées par Solidarité Laïque.

Les informations recueillies sur ce bon de soutien feront l'objet d'un traitement informatique.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Les enseignants seront en grève le 20 janvier. Pourquoi ?

Pour la cinquième rentrée consécutive les enfants seront encore plus nombreux dans les écoles maternelles et élémentaires. Il y aura donc davantage d'élèves dans les classes mais le nombre de création de postes reste très insuffisant : 700 postes pour 45 000 élèves de plus à la rentrée 2005 (soit 1 enseignant pour 64 élèves). D'autre part, les recrutements prévus pour les années à venir ne suffiront pas à remplacer les départs en retraite.

Les choix budgétaires, que nous avons contestés lors du premier trimestre, auront des conséquences sur les conditions de scolarisation des élèves ainsi que sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant : ils ne seront pas sans effet sur la réussite scolaire. Le travail des enseignants est devenu plus complexe : nous avons de nouvelles missions comme l'apprentissage des langues vivantes, l'utilisation des nouvelles technologies... alors même que nous bénéficions de moins de possibilités de nous former.

Les enseignants souhaitent faire évoluer leur métier, travailler autrement et mieux, pour faire vraiment réussir tous les élèves.

Parallèlement, nous subissons, comme l'ensemble des fonctionnaires et des salariés, une baisse de revenus sans précédent depuis 4 ans. L'augmentation du coût de la vie n'est plus compensée.

Les syndicats d'enseignants, avec le soutien de parents d'élèves, demandent l'abandon du projet de loi d'orientation pour l'Ecole proposé par le Ministre de l'Education nationale : ce projet qui a soit disant pour objectif de faire réussir tous les enfants, ne fait aucune proposition de nature à lutter réellement contre l'échec scolaire dès l'école maternelle et élémentaire. Pourtant tout le monde sait que, très tôt, tout doit être mis en œuvre pour prendre en charge les élèves en difficulté et mettre en place des dispositifs d'aide et de soutien. La qualité de notre école maternelle est aujourd'hui menacée par le manque de moyens. De moins en moins de parents ont la possibilité d'y inscrire leurs enfants dès l'âge de deux ans, quand ils le souhaitent, et dans de bonnes conditions.

En France, la solidarité s'exerce en particulier par l'existence de services publics forts et de qualité : nous y sommes tous attachés notamment en raison du rôle qu'ils jouent dans la lutte contre les inégalités.

A l'image du rôle des parents négligé dans le projet de loi sur l'école, le dialogue social est aujourd'hui en panne : que ce soit sur la future loi pour l'école, sur le budget de l'Education nationale, sur les salaires, aucune discussion réelle n'est possible.

Sur toutes ces questions nous portons pourtant une réflexion et des propositions pour assurer la réussite de tous les élèves et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Pour toutes ces raisons, les enseignants seront en grève jeudi 20 janvier.

Nous espérons que vous partagerez notre engagement et que vous nous soutiendrez dans notre action.

L'enseignante de votre enfant
Les enseignants de l'école

appel aux syndiquéEs



Comme toujours
c'est urgent

Le SNUipp a décidé de lancer une campagne "Un métier, une carrière" à laquelle nous voulons donner beaucoup d'ampleur grâce à la pétition (ci-dessous) qui sera proposée à la signature de tous les collègues dans le prochain bulletin Actualités 32. Pour cela nous vous proposons de figurer dans l'appel départemental qui invitera les collègues à signer eux-aussi la pétition.

Etes-vous partantE ?

Si OUI, retournez sans tarder ce message par le moyen de votre choix

(mél à snu32@snuipp.fr ; message au 05.62.05.42.51 ; ou courrier SNUipp, ch. de la Réthourie 32000 Auch).

.....
: J'ACCEPTÉ DE FAIRE PARTIE DE L'APPEL DÉPARTEMENTAL INVITANT MES COLLEQUES A SIGNER LA PETITION "UN METIER, UNE CARRIERE".
:

: NOM ...

: PRENOM

: ECOLE

: Signature

Betty JEAN dit TEYSSIER

Nous vous appelons à signer la pétition "Un métier, une carrière"

Premiers signataires :

Mariana BARIC - Mado BONNET - Sarah CASTIES - Régine CAZAUX - Lydie COMMENGE - Elsa DELIGNIERE - Véronique DRUOT - J-Michel ESPINASSE - Maryse GALI - Maryvonne JABOUILLE - Betty JEAN dit TEYSSIER - François MARCHESIN - Annick PALLAS - Joël RAMBEAU - Cathy RANDE - Dominique STIGLIANI - Stéphane TRUSSES - Fabienne VAYRETTE - Emmanuel VENNEAU -

Nous faisons le même métier, nous avons les mêmes missions, les mêmes responsabilités, mais nous n'avons pas la même carrière. Institutrices(teurs), professeurs des écoles intégrés ou recrutés, professeurs des écoles hors classe, trois échelles de rémunérations pour une seule et même profession.

Quatorze ans après la création de cette division, nous constatons :

- Que l'engagement pris par le gouvernement suite à l'action des personnels de permettre à tous les institutrices et instituteurs d'être intégrés avant 2007 et par conséquent à tous les retraités d'être assimilés ne sera pas tenu au vu du nombre insuffisant d'intégrations,
- Que l'avancement des professeurs des écoles sortis des IUFM est bloqué à l'ancienneté à partir du 7ème ou 8ème échelon, échelons d'intégration des instituteurs,
- Que des enseignants partent en retraite encore instituteurs ou PE loin, voire très loin du dernier échelon,
- Que de nombreux instituteurs retraités attendent leur assimilation,
- Que l'accès à l'indice 782, indice terminal de la hors classe, est limité à un très petit nombre de professeurs des écoles.

Notre exigence d'intégration de tous les instituteurs par reconstitution de carrière dans un corps unique de PE à l'indice terminal 782 permet d'éviter cette situation.

Attachés à l'unité de notre profession, nous exigeons l'ouverture de négociations pour :

- L'augmentation du nombre d'intégration des institutrices et instituteurs dans le corps des PE, avec des mesures spécifiques pour celles et ceux qui n'auraient pas atteint les 15 ans de services actifs,
- Le déblocage de l'avancement des professeurs des écoles sortis d'IUFM,
- L'avancement de tous au grand choix,
- La possibilité pour tous d'atteindre l'indice 782, actuel indice du dernier échelon de la hors classe.

